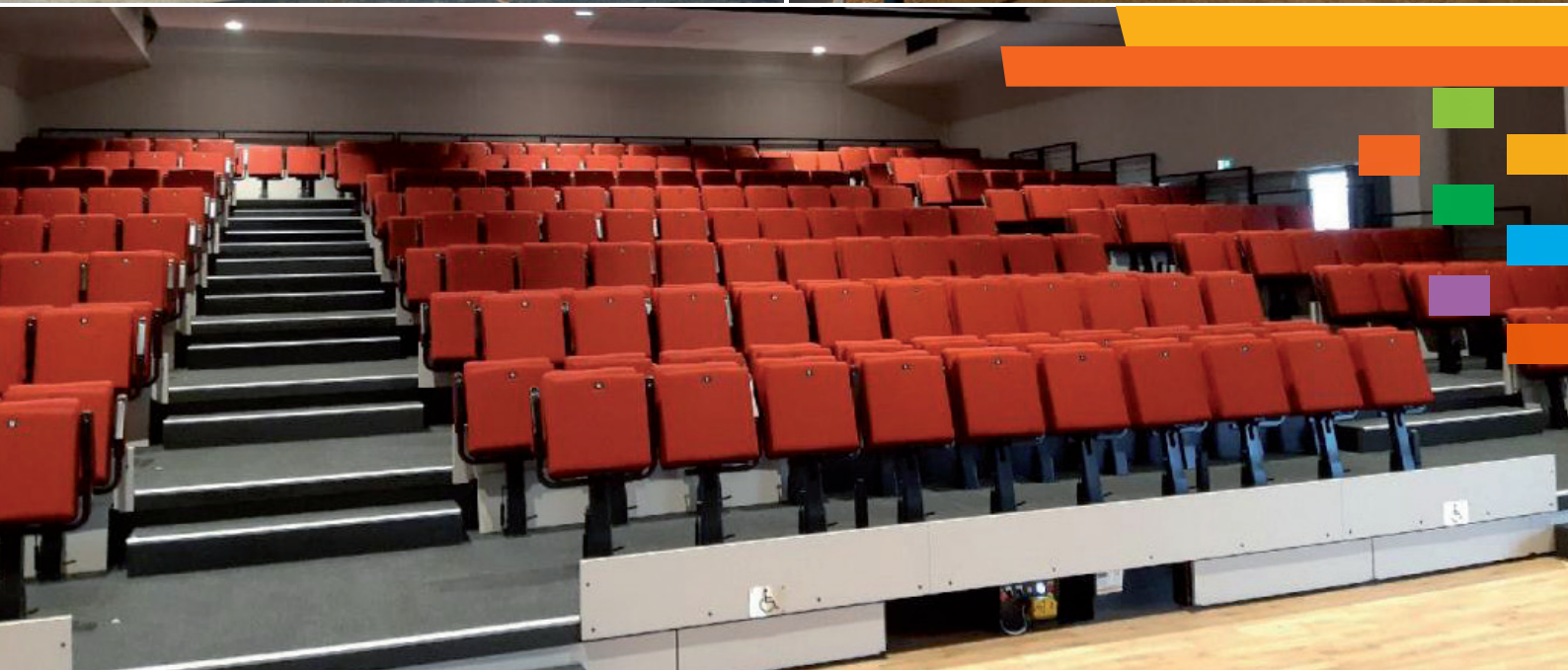


Le Pallu-Martinois

#9 - Numéro - Juin 2022



SOMMAIRE

ÉDITO	3
PROJETS SUR LES COMMUNES DÉLÉGUÉES	3
SAINT-MARTIN-LA-PALLU EN CHIFFRES	6
COMPLEXE « LES MIRANDES »	8
TRAVAUX RÉALISÉS	10
VIE DE LA COMMUNE	11
PARTICIPATION CITOYENNE	17
INFOS UTILES	17
RÉTROSPECTIVE	18
ASSOCIATIONS	21
PATRIMOINE	22
ESPACE DE COMMUNICATION OPPOSITION	24
COMPLÉMENT D'INFORMATIONS	24
LES HEURES VAGABONDES	25
JEUX	26
AGENDA	27
INAUGURATION	28
CONTACTS	28

RÉUNIONS DE « QUARTIERS »

Comme évoqué dans notre programme, et maintenant que les contraintes sanitaires sont levées, nous avons fixé les dates des réunions de « quartiers ». Nous vous y attendons pour dialoguer et serons à votre écoute pour vos idées et remarques. Ces réunions sont prévues comme suit :



19h **CHÉNECHÉ** et **VENDEUVRE-DU-POITOU** (nord) la Rigane, Signy... à la salle des fêtes de Chéneché.



19h **VENDEUVRE-du-POITOU** (sud) Cloître, Vaurais, Couture... Les Mirandes à Vendevre-du-Poitou.



19h **BLASLAY** et **VARENNES** à la salle des fêtes de Blaslay.



19h **VENDEUVRE-DU-POITOU** (centre) Châtenais, le Chêne, les Petites Roches... Les Mirandes à Vendevre-du-Poitou.



19h **CHARRAIS** à la Maison pour Tous.



Cher.e.s habitant.e.s de Saint-Martin-la-Pallu,

Comment ne pas commencer cet édito par l'expression de notre solidarité et de notre profonde douleur pour le peuple ukrainien que l'on martyrise.

Comment ne pas s'interroger sur notre impuissance collective, sur les rapports de force mondiaux, sur la constante menace atomique, sur la contrainte faite aux Peuples et à la démocratie, les conduisant malgré eux vers l'horreur, vers la guerre...

Saint-Martin-la-Pallu est solidaire de cette tragédie étalée sous nos yeux, en 2022, trois cents ans après le siècle des Lumières et la Révolution Française, un siècle après la première guerre mondiale, soixante-dix ans après les ignominies de la seconde guerre mondiale. Quel gâchis; quelle défaite pour l'Humanité!

Je vous invite à lire ou relire le prix Goncourt 2017 « L'ordre du jour » d'Eric Vuillard. Cet ouvrage, remarquablement écrit, raconte l'Anschluss (Annexion de l'Autriche par l'Allemagne nazie). Dans ses premières pages, saisissantes, il décrit la tragédie et la dérision de l'histoire humaine. Puis, solidement, il étaye la thèse qui s'abat en page 118 : « Le monde cède au bluff ».

Oui j'en ai peur. Le bluff continue de mener le monde. Et la démagogie également.

Beaucoup plus près de nous, dans notre ruralité, le bon sens des habitants a créé un dicton : « Il y a les diseux et les faiseurs ».

Il faut laisser les premiers, qui n'ont parfois pas le début d'une idée, qui ne participent pas à la construction collective, qui ne sont jamais là, à leurs critiques. C'est leur seul fonds de commerce.

Les « faiseurs », qui m'épaulent et que je remercie sont à la tâche.

■ Les employés municipaux, en dépit des difficultés dues à la pandémie et aux problèmes généralisés de recrutement actuels, ont maintenu un niveau très satisfaisant de réalisations sur SAINT-MARTIN-LA-PALLU. Je remercie particulièrement le service de voirie et je suis heureux d'entendre des compliments lorsque je me déplace sur nos communes déléguées.

■ Les seconds, élu.e.s ont voté un projet de territoire définissant des axes de travail et d'investissement sur nos cinq communes déléguées. Un projet à court terme et des inscriptions budgétaires sont décrits immédiatement après cet édito. Je vous en souhaite une bonne lecture.

Je terminerai par trois points d'actualité.

■ Les deux salles polyvalentes à Saint Campin sont désormais à disposition des habitant.e.s, notamment des particuliers et des associations de la commune ; l'inauguration aura lieu le 29 juin à 18h.

■ La rénovation du cœur de bourg de VENDEUVRE va démarrer très prochainement. Ce ne sera pas la seule car :

- un programme d'importance doit être défini prochainement pour ETABLES,
- des travaux en cœurs de bourgs ou investissements vont être précisés prochainement pour BLASLAY, CHARRAIS, CHENECHÉ et VARENNES.

■ Vous trouverez dans le présent bulletin un calendrier de réunions de quartiers.

Nous vous adressons, cher.e.s ami.e.s et habitant.e.s de notre commune, notre considération très distinguée et dévouée.

Pour le maire et les maires délégués

Henri RENAUDEAU



PROJETS SUR LES COMMUNES DÉLÉGUÉES

■ BLASLAY

Réaménagement du parking situé près du centre de loisirs et du cimetière et réhabilitation des fresques de l'église.





PROJETS SUR LES COMMUNES DELEGUÉES

■ CHARRAIS

Rénovation du monument aux morts et aménagement de la place.



■ VENDEUVRE-DU-POITOU

Aménagement du cœur de bourg, réhabilitation de l'îlot Gandin pour y créer plusieurs logements, démolition de l'ancienne salle des fêtes qui sera remplacée par un parking.



■ ETABLES

Réhabilitation de l'ancienne école pour y faire des logements et aménagement de la place.



■ VARENNES

Aménagement du cœur de bourg (place de la mairie et de l'église) à terminer, rénovation et mise aux normes des toilettes.



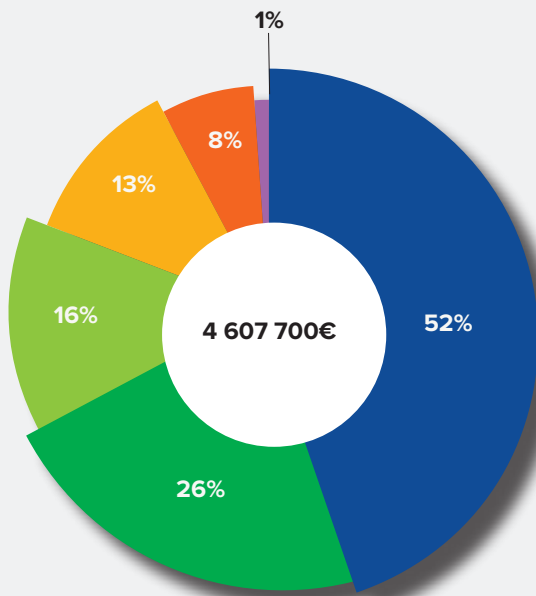
■ CHÉNECHÉ

Lancement de l'étude pour la création de la ludothèque sur le site de l'ancien centre technique situé derrière l'église.



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

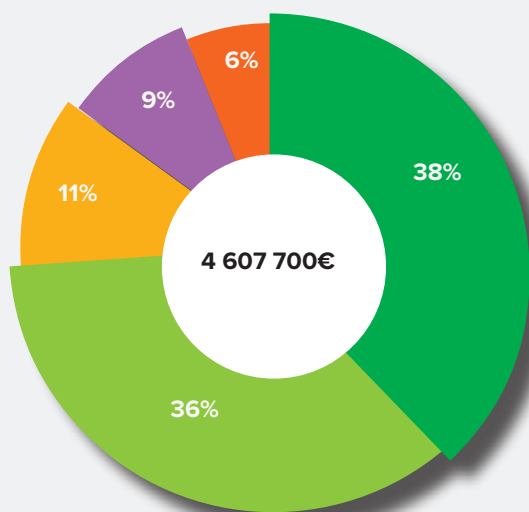
La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la Commune, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année. Le budget prévoit 4 607 700€ de dépenses de fonctionnement en 2022.



- **Charges de personnel** : rémunérations, indemnités, cotisations.
- **Charges à caractère général** : eau et assainissement, électricité, chauffage urbain, alimentation, carburants, fournitures de voirie, etc.
- **Autres** : charges spécifiques, virements en section investissement, opérations d'ordres.
- **Autres charges de gestion courante** : subventions.
- **Atténuation de produits** : recette touchée par la Commune devant être reversée à un autre organisme.
- **Charges financières** : intérêts.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe toutes les recettes nécessaires au fonctionnement des services de la Commune. Le budget prévoit 4 607 700€ de recettes de fonctionnement en 2022.

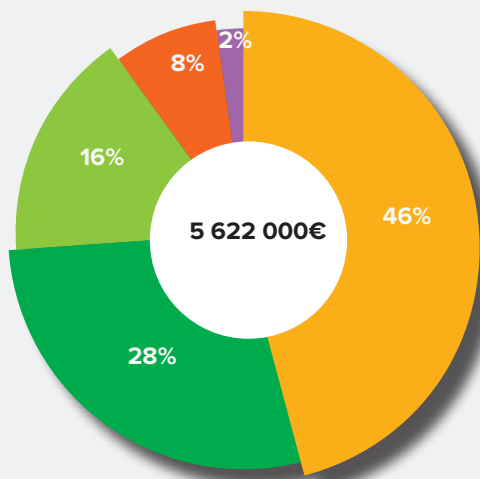


- **Fiscalité locale** : impôts directs locaux.
- **Dotations et subventions** : dotations et subventions de l'Etat ou d'autres organismes.
- **Impôts et taxes** : fonds de compensation et de péréquation.
- **Autres** : produits financiers, produits spécifiques, résultat reporté.
- **Produits de services** : concessions des cimetières, redevances.



RECETTES D'INVESTISSEMENT

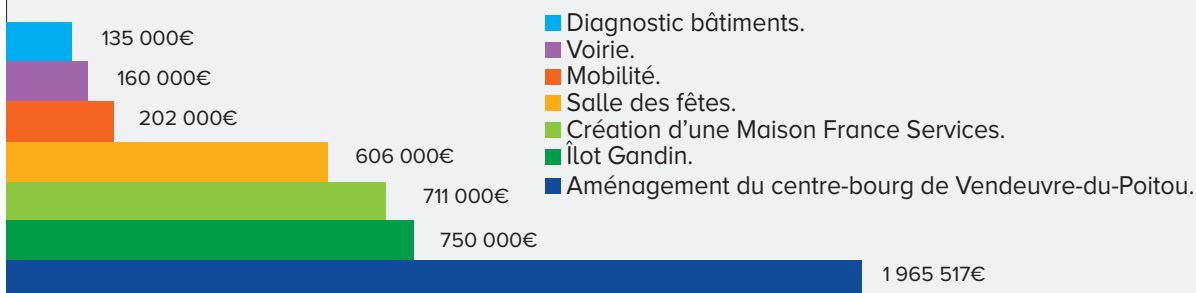
La section investissement regroupe toutes les recettes destinées à financer les projets d'investissement, lesquelles représentent un budget de 5 622 000€ pour l'année 2022.



- Autofinancement** : excédents de fonctionnement et d'investissement.
- Subventions** : subventions de l'Etat et autres organismes.
- Dotations, fonds divers et réserves** : FCTVA, taxe d'aménagement.
- Emprunts et dettes assimilées**
- Amortissements** : ressources destinées à renouveler les biens en dégradation.

PROJETS D'INVESTISSEMENT - PARTIE 1

La section investissement regroupe toutes les opérations d'équipements (les projets d'investissements), lesquelles représentent un budget de 5 622 000€ pour l'année 2022. La partie 1 s'attache à faire une liste des opérations d'équipements dont le coût est supérieur à 100 000€.



PROJETS D'INVESTISSEMENT - PARTIE 2

La section investissement regroupe toutes les opérations d'équipements (les projets d'investissements), lesquelles représentent un budget de 5 622 000€ pour l'année 2022. La partie 2 s'attache à faire une liste des opérations d'équipements dont le coût est supérieur à 15 000€.

- Itinéraire touristique.
- Étude projet Chéneché.
- Étude du bourg de Charrais.
- Église de Chéneché et Blaslay.
- Accessibilité des ERP.
- Bornes incendie.
- Viaabilisation de la salle des fêtes.
- Écoles.

- Extension de réseaux à Charrais.
- Travaux bâtiments divers.
- Lotissement senior.
- Éclairage public.
- Matériels divers.
- Réseau d'électrification.
- Matériel service technique.





COMPLEXE DE DEUX SALLES POLYVALENTES

RÉTROSPECTIVE DE LA CONSTRUCTION DU COMPLEXE DE DEUX SALLES POLYVALENTES

Lors du conseil municipal du 28 mars 2022, après délibération, le nom « LES MIRANDES » a été adopté pour le complexe de deux salles polyvalentes.

Le 2 juin 2020 démarre officiellement le chantier de construction du futur complexe de deux salles polyvalentes. Ce projet est né lors du précédent mandat de la commune de Saint-Martin-la-Pallu. Ce complexe est composé d'une grande salle avec 350 sièges sur des gradins rétractables et un espace scénique avec un éclairage adapté pour les spectacles. A l'arrière de la scène, deux loges peuvent

accueillir les artistes. Cette grande salle d'une capacité d'environ 450 personnes au total est divisible en deux salles distinctes. Une première de 188 places et une seconde de 265 places. Chacune dispose de son office et de son bar indépendant.

Ces deux salles polyvalentes sont à disposition des associations, des particuliers et des entreprises qui souhaitent les réserver. L'agenda se remplit pour des événements familiaux tels que les mariages, baptêmes, anniversaires...

Compte tenu des conditions sanitaires, nous avons dû patienter pour organiser une inauguration. Elle sera bien évidemment prévue mais nous n'avons pas encore de date définie.



« LES MIRANDES »



LES DATES CLÉS :

- **12 décembre 2018**
présentation de l'avant-projet du complexe.
- **2 juin 2020** départ officiel des travaux.
- **22 avril 2021** bâtiments hors d'air hors d'eau.
- **7 décembre 2021** livraison des bâtiments.
- **Janvier 2022** réunion de la commission départementale de sécurité.
- **12 mars 2022** premier succès : « la folle nuit du foot » organisée par l'Étoile Sportive de la Pallu.



TRAVAUX RÉALISÉS



1 CUISINE SALLE DES FÊTES CHÉNECHÉ.

2 PUIS À COUTURE

3 HALLE DE TENNIS

La halle de tennis située à Chéneché, commune déléguée de Saint-Martin-la-Pallu, est ouverte à tous les licenciés du club communal.

4 PORTAIL CHARRAIS

5 LE CURAGE DE L'ASSAINISSEMENT ET LA DÉRATISATION ONT ÉTÉ RÉALISÉS PAR LE SIVEER

6 COLUMBARIUM VARENNES ET VENDEUVRE-DU-POITOU



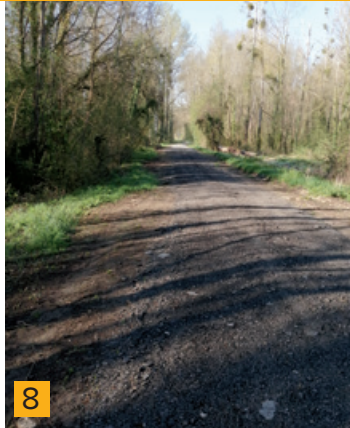
7

7 LAGUNE VARENNES

L'assainissement collectif du bourg de Varennes a été réalisé fin des années 90 et pour recevoir les effluents, il a été créé une lagune.

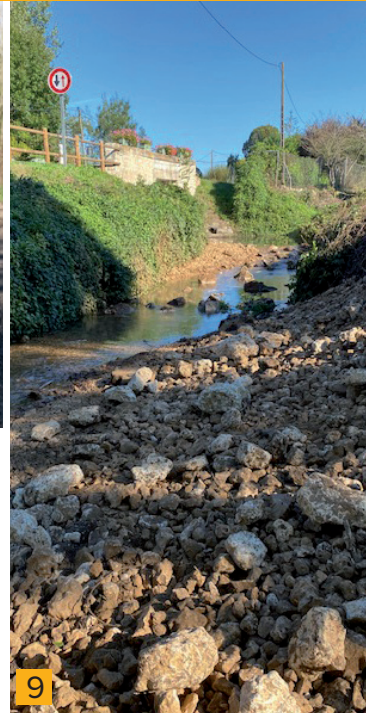
Cela fait 24 ans que cette lagune est en service.

Les bâches des bassins sont usées et percées. Il a donc fallu les changer, ce qui a été fait en fin d'année 2021 et janvier 2022. **Ces travaux ont coûté 90 000€.**



8

8 VOIRIE



9

9 RESTAURATION DE LA PALLU RÉALISÉE PAR CLAIN AVAL



VIE DE LA COMMUNE

ESPACE FRANCE SERVICES



Les services du quotidien
à côté de chez vous.

Santé, familles, retraites, impôts, logement : au sein de votre France Services, nos agents sont là pour vous aider dans vos démarches du quotidien.

HORAIRES :

Lundi : de 9h00 à 18h00

Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Plus d'information au 05.49.54.59.60



A compter du **26 septembre 2022**, le guichet La Poste de Vendevre-du-Poitou devient une Agence Postale Communale.

POUR TOUTES VOS OPERATIONS POSTALES ET BANCAIRES



LA POSTE
AGENCE COMMUNALE

Vous pourrez envoyer ou retirer vos courriers et colis à La Poste Agence Communale.

- Affranchissement
- Dépôt et retrait de courriers et colis
- Vente d'enveloppes et emballages Prêt-à-Envoyer
- Retrait et versement d'espèces sur CCP et compte épargne du titulaire dans la limite de 500 € par période de 7 jours glissants
- Dépôt de chèque sur CCP ou compte épargne
- Consultation via la tablette tactile des services en lignes de La Poste, des services publics et municipaux

LA POSTE AGENCE COMMUNALE

15, Route de Lencloitre - Vendevre
Vendevre-du-Poitou

86 380 SAINT-MARTIN-LA-PALLU

Lundi : De 09h00 à 18h00 (journée continue)

Mardi / Mercredi / Jeudi / Vendredi : 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00



LA POSTE



LA
BANQUE
POSTALE



France Services
Proche de vous au quotidien



**Saint-Martin
la-Pallu**
au cœur
de la Vienne

Nos services en ligne

- laposte.fr*
- **3631** Service gratuit + prix appel pour les particuliers
- **3634** Service 0,30 € / min + prix appel la ligne business
- labanquepostale.fr*
- **3639** Service 0,15 € / min + prix appel

La MJC de Vendevre du Poitou vous présente ses activités

Avec plus de 10 activités, nous saurons satisfaire toutes vos envies

Qui sommes nous?

Une association loi 1901 existant depuis 1971
affiliée Maison des Jeunes et de la Culture
depuis 1982 composée de :

- 10 bénévoles.
- 11 animateurs-professeurs.
- 300 adhérents.



Nos activités sportives et culturelles

- section Volley-ball,
- section Badminton,
- section Gymnastique,
- section Yoga,
- section Danse : danse classique, danse modern'jazz, reggaeton, barre au sol,
- section Danse Hip Hop : street danse, breakdance...
- section Couture,
- section Art floral,
- section Arts plastiques : peinture, pastel, fusain...
- section Musique : cours de guitare tous type.

Renseignements/contacts

Auprès des responsables des différentes sections :
mjcvendevre@gmail.com
Facebook : MJC de Vendevre du Poitou



Alors, convaincus ? Rejoignez l'aventure MJC

Vous avez envie de vous engager ?
N'hésitez pas à rejoindre notre équipe de bénévoles
(mjcvendeuvre@gmail.com)



ZÉRO PHYTO CIMETIÈRES

La Commune de Saint-Martin-la-Pallu va mettre en place, à compter du 1^{er} juillet 2022, des méthodes naturelles d'entretien des cimetières afin de préserver la santé des usagers et protéger les ressources en eau.

Dans cet objectif, la Commune va supprimer l'utilisation des pesticides pour le désherbage. Pour l'entretien des cimetières, conformément aux exigences réglementaires (arrêté ministériel du 15 janvier 2021), la Commune va mettre en œuvre un enherbement des allées gravillonnées des cimetières pour éviter le désherbage chimique et manuel des allées. Avec la mise en place de ces pratiques naturelles, l'aspect du cimetière peut être modifié : des herbes spontanées peuvent apparaître entre deux passages de binette. Il ne s'agira pas d'un manque d'entretien mais du signe d'un sol sain.



LES JARDINS DU PASSOUR

Vous souhaitez jardiner et récolter vos légumes et fruits, quelques parcelles de 238 m² sont encore disponibles aux jardins familiaux du Passour.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'accueil de la mairie déléguée de Vendevre-du-Poitou !

Tél. : 05 49 54 59 60

HALTE AUX DÉPÔTS SAUVAGES

Nous déplorons de très nombreuses incivilités en divers lieux de la commune. Ainsi presque chaque semaine les employés municipaux doivent aller ramasser les ordures et gravats vidés dans les bois, aux entrées de champs...

Un tel comportement est déplorable, le temps passé à nettoyer les manquements de certaines personnes nuit à l'organisation du travail du personnel technique et a un coût financier non négligeable.

RAMASSAGE DÉCHETS

Fin novembre plusieurs personnes (élus et habitants) ont ramassé les déchets du centre bourg de Vendevre-du-Poitou jusqu'à la zone de Saint-Campin soit sur 5 km 37 kg de déchets divers et 75 masques.



UNE NOUVELLE TONDEUSE POUR LE SERVICE TECHNIQUE

Le service technique de Saint-Martin-la-Pallu vient de prendre livraison d'un magnifique outil de travail, une tondeuse de marque Grillo équipée d'un moteur Diesel de 1331 cm³, avec un bac de ramassage de 900L. Elle est homologuée route, cependant il nous a semblé plus judicieux d'acquérir un plateau pour la déplacer, sur l'ensemble de nos cinq communes.





VIE DE LA COMMUNE

OUVERTURE D'UN DISTRIBUTEUR DE PIZZAS



La franchise Gang of Pizza a ouvert un nouveau distributeur automatique de pizzas le jeudi 14 avril 2022 au 14, Place Georges Compaing dans la Commune déléguée de Vendevre-du-Poitou.

Au menu, des pizzas froides et chaudes conçues par des pizzaiolos diplômés, pensées spécialement pour la vente en distributeur automatique. En 3 minutes, ce distributeur vous permet de récupérer, parmi une large gamme, la pizza de votre choix 24h/24 et 7j/7.

OUVERTURE D'UNE PIZZERIA À EMPORTER



La pizzeria Les Quatre Saisons a ouvert ses portes au 14 Place Raoul Péret dans le centre bourg de Vendevre.

Monsieur LUCASSON vous accueillera du mercredi au lundi midi (fermée le lundi soir et mardi). De la plus traditionnelle à la plus originale, les pizzas avec une pâte fait-maison, des produits de qualité issus de producteurs locaux et régionaux, des ingrédients de saison vous y attendent.

Tel : 09 72 96 09 83



FOIRE AUX MELONS LE 28 AOÛT 2022 À VENDEVRE-DU-POITOU

Bien que les travaux de réaménagement de la place soient commencés, la Foire aux Melons se déroulera comme les années précédentes au cœur du bourg de Vendevre-du-Poitou.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

Dans un contexte de défiance envers la politique et son application de la démocratie, il est plus que jamais important de donner la parole aux habitants. Pour cette raison et parce qu'il n'y a pas d'âge pour s'investir dans la vie de sa commune, les élus ont l'honneur de vous annoncer officiellement le lancement du Conseil Municipal des Jeunes !

Cette démarche a déjà été amorcée par la Commune en début d'année 2021 mais les circonstances sanitaires ont ralenti son application. Pour cette raison, nous avons décidé de le mettre en œuvre pour l'année 2022.

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), qu'est-ce que c'est ?

C'est un groupe de jeunes élus pour deux ans, allant du CM1 à la 5^{ème} auxquels on offre la possibilité de :

- Se réunir avec les autres élus jeunes pour participer à la vie de la Commune.
- Proposer des projets qui leur tiennent à cœur avec l'aide des élus et des techniciens.

- Participer lors d'évènements communaux.
- Créer des évènements ou mettre en œuvre des actions concrètes.
- Donner leur avis et faire entendre la parole des jeunes.
- Avoir un impact sur les décisions locales.

Le CMJ est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté, il permet de vivre une éducation citoyenne à travers la découverte du fonctionnement de notre commune et des institutions publiques. Plus encore, il s'agit d'un outil dont l'objectif est de donner la parole à ceux qui ont le sentiment que leurs idées ne sont pas suffisamment prises en compte, pour leur redonner confiance en la démocratie !

Le CMJ se réunit une fois par trimestre, le calendrier est déterminé par les jeunes élus. Des réunions de travail pourront être organisées sur demande des jeunes élus.

Mai :

- Réunion d'information.
- Réception et diffusion des professions de foi.

Juin :

- Élections.
- Première séance du Conseil Municipal des Jeunes.
- Élection de son/sa Maire et des adjoints.

ANNUAIRE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Vous venez de vous installer sur la commune de Saint-Martin-la-Pallu en tant qu'artisan, commerçant, profession agricole, libérale et autres services, contactez la mairie déléguée de Vendevre-du-Poitou si vous souhaitez être inscrit sur cet annuaire et ce avant le 30 juin prochain.

Inscrivez-vous par mail à communication@saintmartinlapallu.fr



Une réunion publique de présentation du dispositif « Participation Citoyenne » s'est tenue le mercredi 11 mai 2022 au nouveau Complexe Les Mirandes, Zone de Saint-Campin, à 19 heures.

Pour rappel, ce dispositif porté par la Gendarmerie Nationale depuis 2006 encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante. Il vise à permettre aux habitants d'informer rapidement les forces de l'ordre de tout fait particulier ou inquiétant par l'intermédiaire de voisins référents. Ce dispositif est accessible à tous les habitants de Saint-Martin-la-Pallu.

Nous manquons de voisins référents pour les communes déléguées de Blaslay, Charrais, Chénéché et Varennes.

Vous retrouverez aussi plus d'informations sur le site de la commune, rubrique Vie Locale.

Les inscriptions au dispositif sont toujours ouvertes, alors n'hésitez plus et devenez acteurs de votre sécurité !

Pour toute demande d'information complémentaire, n'hésitez pas à contacter la mairie par téléphone au 05.49.54.59.60 ou par mail à contact@saintmartinlapallu.fr.



INFOS UTILES

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Elles se dérouleront les 12 et 19 juin 2022 de 8h à 18h. Les bureaux de vote seront les mêmes que pour les élections présidentielles.

CONSEILLER NUMÉRIQUE

Nous vous rappelons qu'un conseiller numérique, Monsieur FALLOURD, dépendant de la Communauté de communes du Haut-Poitou est présent le lundi après-midi tous les quinze jours à la mairie déléguée de Vendevre-du-Poitou.

Il se tient à votre disposition pour vous apprendre à :

- utiliser l'outil numérique,
- utiliser un réseau social,
- passer un appel vidéo et partager des photos,
- utiliser les outils bureautiques (traitement de texte, etc.),
- connaître les pratiques du numérique,
- adapter mon matériel à mes besoins.

N'hésitez pas à venir pour le rencontrer.

Pour plus d'informations contacter le 05 49 54 59 60





RÉTROSPECTIVE



■ Fête de Varennes



■ Fête des vendanges Blaslay



■ Téléthon



■ Distribution de plateaux repas pour les aînés



■ Repas de Noël organisé par les Traînes Godasses de Blaslay
 56 convives étaient présents pour ce repas de Noël. À ce jour, le club est fort de 63 adhérents, à chaque sortie une trentaine de participants sont ravis de se retrouver. Adhésion au club : 13 euros



■ Colis pour les aînés



■ Container Burkina Faso départ et arrivée et distribution de livres scolaires



■ Foire aux chrysanthèmes

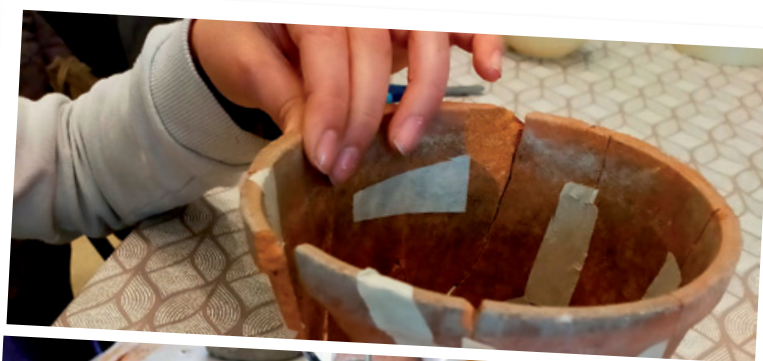


■ 11 novembre

LES MERCREDIS D'ASTUCIUS

Depuis plusieurs années, le site archéologique des Tours Mirandes propose gratuitement pour les enfants de 4 à 11 ans des ateliers pour découvrir l'archéologie et la vie quotidienne de l'antiquité.

Malgré les conditions sanitaires, 2021 n'a pas fait exception. Les enfants ont pu découvrir la prospection archéologique, la fouille, la poterie, la mosaïque, les vases grecs, la fabrication de papyrus, la momification et même faire une chasse au trésor. Lors des vacances d'hiver 2022, les ateliers ont repris avec cette fois une nouveauté, les enfants ont amené les adultes de leur choix pour découvrir les ateliers poterie et lampe à huile.



COMITÉ DES FÊTES DE VARENNES

Créé dans les années 80, le Comité des Fêtes a porté plusieurs manifestations dont la « Fête de la Saint Jean » avec un repas qui pouvait atteindre 350 convives avec Bal et Feu de Saint Jean. Cette manifestation s'est essouffée au fil du temps et a été remplacée par le « Vide Grenier » et présentation de vieux tracteurs et vieilles voitures.

Il a également proposé pendant plusieurs années, un « Marché des Producteurs », des « Concerts » et tous les ans la « Chasse aux Oeufs » pour les enfants.

Au fil des années, le Comité des Fêtes a eu plusieurs présidents. Aujourd'hui, c'est Mr Patrick PUCHAUD, passionné et restaurateur de vieux tracteurs, qui est le Président du Comité des Fêtes de Varennes.



ASSOCIATION DE PÊCHE DE VARENNES

Alevinage 2021/2022

- 1500 kgs de gardons.
- 300 kgs de tanches.
- 50 kgs de carpes.
- 110 kgs de brochets.
- 150 kgs de truites.
- Ouverture de l'étang le 06/11/21.
- Fermeture le 13/02/22 Pêche aux carnassiers.
- Ouverture des étangs le 05/03/22.

L'association de pêche de Varennes organise des journées :

- Float tube.
- Pêche de nuit.
- Lâchers de truite.
- 2^{ème} Année le samedi 03/09/22 le Téléthron.

Tarifs :

- 70€ carte à l'année.
- 30€ carte à l'année à partir de 12 ans, gratuite pour les moins de 12 ans.
- 28€ les 48h pêche de nuit.
- 10€ lâchers de truites.
- 7€ carte à la journée.
- 10€ journée téléthron.

L'association de pêche de Varennes-Saint-Martin-la-Pallu a organisé en 2021 un 1^{er} téléthron. Cette année il aura lieu le samedi 03/09/22, dans le 1^{er} étang, tarif 10€.

La pêche est autorisée à tous : adultes et enfants.

Concours de pêche avec remise de lots, buvette, sandwich offert sur le tarif de la journée 10€ pour le téléthron.

Pour l'année 2022, journée float tube dans le 2^{ème} étang, tarifs 10€.





■ Marie BARANGER en 1950



MARIE BARANGER UNE ARTISTE PEINTRE FRESQUISTE

Nos villages se sont développés autour des Églises catholiques à une époque où la religion régissait la vie des hommes, de la naissance jusqu'à la mort.

Ainsi nos petites églises romanes parsèment le paysage ... Elles ont été décorées dès l'origine par des sculptures, des statues, des tableaux ... Bref, toute une ornementation religieuse, qui a évolué au fil du temps ... Cette ornementation a été créée parfois par de véritables artistes (du Moyen-Âge à nos jours) et la dextérité de son exécution, lui a conféré sa valeur. Aussi que l'on soit croyant ou pas, il reste l'œuvre d'Art.

Au sein même de notre commune se trouvent des trésors méconnus, il s'agit des fresques de Marie Baranger. Ces fresques ornent les murs des églises de Blaslay et de Charraix.

Le Poitou-Charentes a été le berceau, la terre d'inspiration et le pied à terre de cette fresquiste qui a parcouru le monde, elle a eu tout au long de sa vie une intense activité, elle a accompli 2000 m² de fresques.

Dans l'église de Blaslay nous pouvons admirer un chemin de croix et le chœur entièrement décoré. Y sont représentés, dans la partie supérieure, les douze apôtres et dans la partie inférieure, comme un bandeau, une autre scène de l'Évangile. Si on observe bien le chemin de Croix, à gauche, au début, une petite fille est peinte, elle a un chapeau de paille et est habillée de façon anachronique ... De l'autre côté, un soldat endormi, mais n'a-t-il pas un casque allemand sur la tête ? (Nous sommes en 1943). Marie nous renvoie à la réalité du moment..

Dans l'église de Charraix des anges volent dans un ciel bleu, le chœur est décoré, à sa base on retrouve les apôtres, si à Blaslay ils sont debout, à Charraix ils sont assis. De chaque côté au niveau des transepts, deux anges soutiennent le Christ en croix. Dans une alcôve, Marie a représenté l'agonie du Christ. Sous les pieds d'un très jeune ange (un enfant de la commune a-t-il été représenté ? le visage est très précis),

Marie a signé et daté l'œuvre (1935), elle a inscrit les noms des maçons.

Cette artiste s'inspire de l'art Roman, sa gamme chromatique est réduite : elle utilise des couleurs de terre : ocres jaunes, rouges, bruns violacés ; les proportions font également référence au Médiéval.

L'œuvre de Marie Baranger, artiste reconnue dans le monde, doit être protégée, un dossier à cet effet a été déposé en 2017, ses peintures murales sont majeures et représentatives de son art en Poitou-Charentes. En raison de l'humidité des murs, les fresques de l'église de Blaslay sont très dégradées, il a été fait appel à des spécialistes pour des travaux de stabilisation en 2022.

On peut contempler les fresques de Marie dans les églises de Charraix et de Blaslay lors des célébrations ou bien s'adresser en mairie car ces édifices sont fermés le reste du temps.

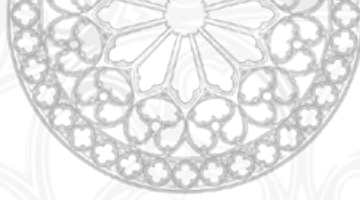
La fresque : cette technique demande à l'artiste d'exécuter rapidement son œuvre car l'enduit doit être « frais ». Marie Baranger avait besoin pour cela de la collaboration des maçons. Pour leur rendre hommage, elle inscrivait parfois leur nom au bas de l'œuvre. À Blaslay en hommage au maçon, M. Louis Desroches avec qui elle a travaillé, elle a fait à un des apôtres (Simon) une paire de moustaches, alors que tous les autres ont une barbe (source : Mme Paulette Violleau, fille de M. Louis Desroches, témoignage recueilli en 2014).

BIOGRAPHIE :

Marie Baranger est née le 26 février 1902 à Angoulême, sa famille est originaire de Neuville-de-Poitou. Très jeune, elle bénéficie d'une formation artistique. À Paris, en 1922, elle entre aux ateliers d'Art Sacré et elle approfondit la technique de la fresque sous la houlette de Paul Baudouin enseignant à l'École des Beaux-Arts.

En 1933 commence le cycle des programmes religieux avec l'église de Migné-Auxances, les églises Sainte-Thérèse et Jeanne d'Arc à Poitiers ... Les fresques de l'église de Charraix ont été réalisées en 1935 et celles de l'église de Blaslay en 1943-1944.

En 1934, avec son frère Pierre, elle fonde l'association



« Art et Louange » et s'engage dans un art missionnaire. Marie Baranger parcourt le monde : l'Afrique, le Brésil, l'Asie, le Moyen-Orient, elle forme de jeunes artistes dans ces pays pour qu'ils puissent décorer leurs églises en s'inspirant de l'art propre à leur culture.

Marie Baranger est une artiste mystique, en 1944 elle rejoint le tiers ordre Franciscain qui s'adresse aux hommes d'église comme aux laïques. En 1976 elle revient dans sa région natale et s'installe à Montreuil-Bonnin. Sa vue diminuant peu à peu, elle arrête de peindre en 1986. Marie décède à Poitiers le 14 juillet 2003 dans sa 102^{ème} année, elle repose au cimetière de Charraix.

Les ateliers d'Art Sacré : ils ont été créés en 1919 à Paris par Maurice Denis et Georges Desvallières. Ils ferment en 1947 : les commandes ecclésiastiques sont moins nombreuses, il faut faire face aux pénuries engendrées par la seconde guerre mondiale et les nouvelles architectures font place aux grandes verrières et à l'art du vitrail. La fresque, art majeur des ateliers, est progressivement abandonnée.

Où peut-on voir des fresques de Marie Baranger ? (Autres lieux que ceux déjà cités)

A Poitiers : lycée du Porteau : le réfectoire, église Saint-Porchaire, le Porteau école Saint-Stanislas, Toit Du Monde, impasse Saint-Michel.

En Poitou-Charentes : église Saint-Mathieu à Soyaux (Charente), église de Chantecorps (Deux-Sèvres), Montreuil-Bonnin : mairie : scène paysanne, le repas partagé (Vienne), chapelle de Croix-Gente à Montendre (Charente-Maritime).

Dans les Landes de nombreuses petites églises ont été ornées pendant la 2^{ème} guerre mondiale.

Marie-Dominique DELAVAUULT



Sources : La Nouvelle République du 02 /06/2012, Centre-Presses du 24/12/2017, Le Picton n°163, le Portail de la liturgie Catholique, l'Inventaire du Poitou-Charentes



ESPACE DE COMMUNICATION LIBRE DE L'OPPOSITION

Madame, Monsieur,

Permettez-moi en préambule d'avoir une pensée pour les personnes sur la commune qui seraient touchées par la situation en Ukraine.

De grands chantiers ont été lancés sur la commune voir terminé, Construction d'une grande salle des fêtes sur Vendevre du Poitou, Création du nouvel accueil de la Mairie ainsi que de l'espace France Service toujours sur Vendevre du Poitou et bientôt, va voir le jour, à Vendevre du Poitou la nouvelle place.

Une question mérite d'être posée : Et le reste du territoire de Saint Martin La Pallu ? On fait quoi comme travaux ?

Je suis surpris de l'absence d'équité sur le territoire, la liste des travaux est pléthorique et pourtant rien ne bouge. Peut-être ne souhaite-t-on entreprendre que des travaux d'investissements d'ampleurs ! On est en droit de se demander à quoi sert cette fusion des communes, même si je crois connaître certaines de ces raisons ! Le manque de personnel technique est criant, nos élus en charge de la voirie et du bâtiment composent avec des budgets, du matériel et un nombre d'agents qui ne correspond en rien à un territoire dont la population est de plus de 5570 habitants et une surface de 93,8 Km².

Pour terminer mon propos, je pense qu'il est temps d'avoir une vision d'ensemble et d'agir pour que chacun se reconnaisse et épouse ce territoire, sinon le regroupement des communes n'aura servi à rien et n'aura aucun sens.

Bien Sincèrement.

De la Liste « s'unir pour construire »

Max-André BRUNEAU



COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

■ **Le personnel de voirie** : l'effectif est identique à celui d'avant la fusion. La pyramide des âges étant défavorable, un certain nombre d'agents fait l'objet de prescriptions médicales fortes et les recrutements complémentaires sont très difficiles. Certaines communes déléguées, si elles étaient restées seules, auraient aujourd'hui les plus grandes difficultés ; ce n'est pas le cas dans le cadre de SAINT-MARTIN-LA-PALLU...

■ **Le budget voirie** : il n'a pas diminué depuis la fusion et permet au contraire de programmer annuellement des

travaux d'investissement sur nos cinq communes déléguées. Certes, sur notre territoire étendu avec un habitat aussi diffus, il est impossible de mettre des ralentisseurs partout par exemple. Le bon sens et l'honnêteté intellectuelle obligent à le dire.

Par ailleurs la fusion a permis de résoudre les insuffisances de fonctionnement de deux communes qui eussent nécessité une augmentation importante de leurs impôts (100 000 € au total). Elle a également permis à l'assainissement de s'achever à CHÉNECHÉ.

Quant à l'investissement sur saint-martin-la-pallu : il est équitable et réparti. Certains projets qui s'achèvent ont été décidés au mandat précédent (il n'y avait plus de salle des fêtes !). D'autres dossiers ont été initiés en réponse à des appels à projet du Département.

Ainsi l'aménagement de la place Raoul Peret permet de mobiliser 270 000 € de fonds extérieurs. Il ne pouvait se réaliser nulle part ailleurs. Fallait-il les laisser passer ? Cependant, un rafraîchissement (VARENNES, BLASLAY,

CHARRAIS) ou des travaux plus lourds précédés d'une étude sont programmés (ETABLES avec l'aménagement du secteur école-mairie, CHÉNECHÉ pour la création de la ludothèque).

■ Un projet de territoire a été adopté par le Conseil Municipal. Il prévoit notamment une extension de parking sur la place de BLASLAY, une extension de l'école avec aménagement urbain à CHARRAIS, une médiathèque-ludothèque à CHÉNECHÉ, l'aménagement du centre-bourg de VENDEVRE-DU-POITOU ainsi que divers aménagements de bourg à VARENNES. Ce projet a été voté à la majorité (2 voix contre). En tout état de cause il est nécessaire de participer aux travaux, voter les budgets et proposer des idées.

■ On peut s'étonner de ne pas voir d'allusion au déplacement de la déchèterie. Le maintien de son emplacement a été un temps menacé, fort heureusement, le groupe d'élu.e.s qui m'accompagne a œuvré et proposé des conditions pour que la future déchèterie demeure bien sur le Bois de la Grève côté route de Poitiers avec un second accès en tourne-à-gauche depuis AVANTON. Qu'ils en soient ici remerciés.

Ce n'est pas avec de la démagogie et une campagne électorale permanente que l'on peut faire avancer un territoire, maintenir ou apporter des services. C'est avec du travail, des idées, une vision. C'est ce que mon équipe fait, elle, au quotidien et je les en remercie.

Henri RENAUDEAU



LES HEURES VAGABONDES



LEJ

Samedi 6 août
SAINT-MARTIN-LA-PALLU
Stade

Dans le cadre de la 18ème édition du festival « Les Heures Vagabondes de la Vienne » organisé par le Département de la Vienne, la Commune de Saint-Martin-la-Pallu accueillera un concert cet été.

Ainsi, l'équipe municipale a le plaisir de vous annoncer que la Commune de Saint-Martin-la-Pallu reçoit le groupe « L.E.J. » le samedi 6 août 2022.

Ce trio féminin est suivi par près d'un million de personnes sur les réseaux sociaux et son répertoire nous promet un concert remarquable qui saura regrouper un très grand nombre de personnes.

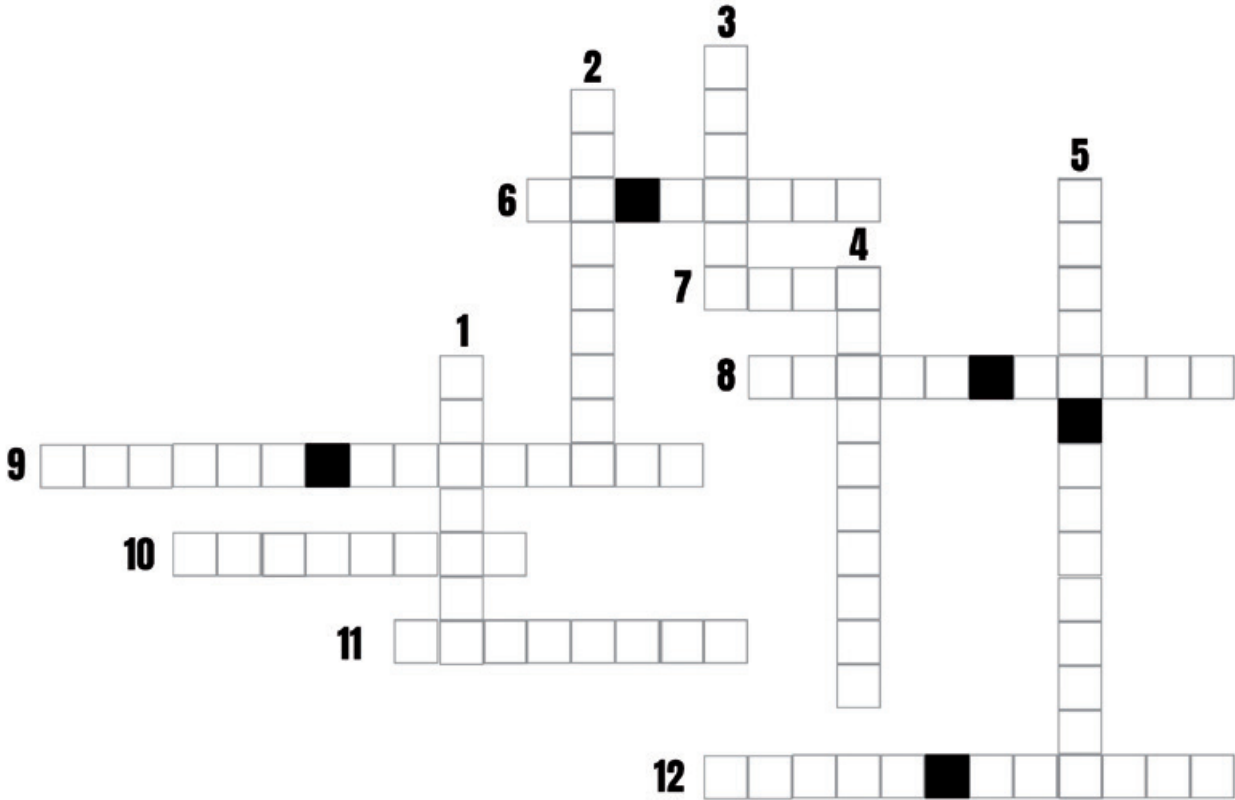
Évidemment, nous comptons sur vous pour parler massivement de cet évènement autour de vous.

À ce titre, nous recherchons actuellement un grand nombre de bénévoles afin d'organiser dans les meilleures conditions ce concert et de nous assurer, collectivement, que cette représentation soit inoubliable pour les habitants de Saint-Martin-la-Pallu.

N'hésitez pas à télécharger le formulaire d'inscription sur saintmartinlapallu.fr, puis à le déposer en mairie ou l'envoyer par mail à contact@saintmartinlapallu.fr



CONNAISSEZ-VOUS BIEN VOTRE COMMUNE ?



VERTICAL

HORIZONTAL

- 1. Amis à poils longs assez têtus
- 2. Lieu-dit de Charrais
- 3. Lieu humide de culture agricole
- 4. Habitation creusée dans la roche
- 5. Peintre des fresques de deux églises de Saint-Martin-la-Pallu

- 6. Cours d'eau traversant quatre des cinq communes de Saint-Martin-la-Pallu
- 7. Nombre de tours du château de Gille de Rais
- 8. Ancien garde des sceaux et maire de Vendevre-du-Poitou
- 9. Philosophe célèbre inhumé à Vendevre-du-Poitou
- 10. Un des premiers château renaissance
- 11. Mascotte du site gallo-romain des Tours Mirandes
- 12. Patron de trois clochers de Saint-Martin-la-Pallu



AGENDA

11 JUN	Randonnée Nocturne organisée par les Traînes Godasses à Blaslay.	JUIL. AOÛT	Les mercredis d'Astucius organisés par la Mairie aux Tours Mirandes.	
11 JUN	Salon des Artisans organisé par FEAV à Vendeuve.	6 AOÛT	Heures Vagabondes organisées par la Mairie et le Département au stade de Vendeuve-du-Poitou.	
11 JUN	Tournoi de Foot organisé par l'E.S de la Pallu au stade de Vendeuve.	27 AOÛT	7 ^{ème} Soirée Antique organisée par la Mairie aux Tours Mirandes.	
12 JUN	Foire à tout organisée par l'Amicale de Couture à Couture-Vendeuve.	28 AOÛT	49 ^{ème} Foire aux Melons organisée par la Mairie à Vendeuve.	
18 JUN	19 JUN	Tournoi de Foot organisé par l'E.S de la Pallu au stade de Vendeuve.	3 SEPT.	Téléthon organisé par le Comité de pêche, commune déléguée de Varennes.
18 JUN			10 SEPT.	Forum des associations organisé par la Mairie à Vendeuve au gymnase de Vendeuve.
25 JUN	Concours de boules, repas champêtre, concert et bal guinguette organisés par le Comité des Fêtes à Varennes.	10 SEPT.	Tournoi de Pétanque organisé par l'Association de pétanque de Saint-Martin-la-Pallu au stade de Vendeuve.	
2 JUILLET	«Un arbre un enfant» et Médaille de la famille à 11h à Charrais.	11 SEPT.	Les Varennois en folie organisé par le Comité des fêtes de Varennes à Varennes.	
2 JUILLET	Tour cycliste du Haut-Poitou organisé par l'UVP à Saint-Martin-la-Pallu.	17 SEPT.	18 SEPT.	Journées Européennes du Patrimoine.
3 JUILLET	Barbecue des Traînes Godasses à l'aire de loisirs de Blaslay.	24 SEPT.		
8 JUILLET	Marché Nocturne organisé par la Mairie et la Chambre de l'agriculture à Blaslay.	OCT.	Octobre Rose à Saint-Martin-la-Pallu.	
13 JUILLET	Feu d'artifice organisé par la Mairie aux Tours Mirandes.	30 OCT.	Foire aux chrysanthèmes organisée par le Comité des Fêtes de Chéneché à Chéneché.	
14 JUILLET	Cérémonie organisée par la Mairie à Saint-Martin-la-Pallu.	5 NOV.	Conférence sur Saint-Martin-la-Pallu par Frédérik Gersal organisée par la Mairie au complexe « les Mirandes ».	
14 JUILLET	Tournoi de pétanque organisé par l'Association de pétanque de Saint-Martin-la-Pallu au stade de Vendeuve.	11 NOV.	Cérémonie organisée par la Mairie à Saint-Martin-la-Pallu.	
14 JUILLET	Banquet organisé par la Mairie à Blaslay.	3 DEC.	4 DEC.	Téléthon organisé par les associations de Saint-Martin-la-Pallu.

INAUGURATION

mercredi 29
juin 2022

à 18h00
Inauguration

suivie à
18h30
par le verre
de l'amitié



En présence de Monsieur Jean-Marie GIRIER, Préfet de la Vienne

Henri RENAUDEAU, Maire de Saint-Martin-la-Pallu
et le Conseil Municipal

ont le plaisir de vous convier à l'inauguration de
la salle de spectacle



« Les Mirandes »

7, rue Marguerite Yourcenar, Zone de St Campin
Vendeuvre-du-Poitou, 86380 SAINT-MARTIN-LA-PALLU



CONTACTS

Mairie annexe de Vendeuvre-du-Poitou

15, route de Lencloître - Vendeuvre
VENDEUVRE-DU-POITOU
86380 SAINT-MARTIN-LA-PALLU
05 49 54 59 60

Mairie annexe de Blaslay

1, place de l'Église de Blaslay
BLASLAY
86170 SAINT-MARTIN-LA-PALLU
05 49 54 13 24

Mairie annexe de Charrais

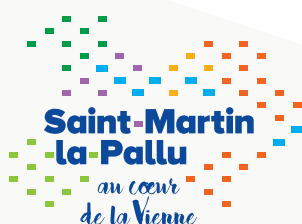
48, rue des Écoles d'Étables
ETABLES - CHARRAIS
86170 SAINT-MARTIN-LA-PALLU
05 49 51 21 88

Mairie annexe de Chéneché

6, rue Gilles de Rais
CHÉNECHÉ
86380 SAINT-MARTIN-LA-PALLU
05 49 39 34 00 «nouveau numéro»

Mairie annexe de Varennes

5, rue de la Mairie
VARENNES
86110 SAINT-MARTIN-LA-PALLU
05 49 50 44 64



Mairie de Saint-Martin-la-Pallu



contact@saintmartinlapallu.fr